

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA
SUISSE NORMANDE**

15, rue de Condé
14220 THURY-HARCOURT

***Réunion de Bureau du : 17 Mars 2011
Date de la Convocation : 07 Mars 2011***

L'An Deux Mille Onze le 17 Mars à 15 H 00, le Bureau légalement convoqué s'est réuni au Centre d'Hébergement Le Traspy à THURY-HARCOURT, sous la convocation et la Présidence de Monsieur Paul CHANDELIER.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Paul CHANDELIER, Monsieur Joseph PITEL, Monsieur Roger TENCE, Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, Monsieur Jean SUARD, Monsieur Guy BIZET, Monsieur Jean-Claude LECLERC, Monsieur Jacques COLLIN, Monsieur Pierre BRISSET, Madame Claudine COURVAL, Monsieur Sylvain MOREL, Monsieur Michel LETRIBOT, Monsieur Alain LIARD, Madame Janine KUC.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Gérard VALENTIN.

Le Président ouvre la séance et présente les excuses de Monsieur VALENTIN et accueille Monsieur DANIEL, Directeur de l'ADASEA, Madame DUMONT, Présidente du Comité d'Expansion Agricole, Monsieur Jean-Luc PARIS, Président de l'ADASEA.

1) PRESENTATION DU PIDIL :

Monsieur DANIEL, Directeur de l'ADASEA, présente le bilan du PIDIL (Programme pour l'installation des jeunes en agriculture et le Développement des Initiatives Locales) du Pays, qui a répondu à l'appel à projet de l'Etat et de la Région, lancé en 2008. L'innovation attendue dans cette candidature se révèle dans une volonté d'associer aux actions pour favoriser l'installation des jeunes un rapprochement avec les domaines de l'environnement et du tourisme afin de créer des synergies profitables à tous.

Cette action, qui s'étend sur 3 ans pour s'achever fin 2011, est portée par le Pays sud Calvados avec l'ADASEA comme partenaire et prestataire et en association avec les acteurs du tourisme et de l'environnement.

En 2009, l'ADASEA partenaire et prestataire, a réalisé l'étude en deux phases :

- Recensement des agriculteurs de +53 ans, des exploitations qui se diversifient, visites d'exploitations
- Propositions d'actions.

Le programme d'actions doit aujourd'hui être validé par les 3 collectivités.

Après en avoir délibéré, le bureau donne son accord de principe pour poursuivre l'action et attend des propositions concrètes à l'échelle du Pays.

Monsieur COLLIN : propose de mettre une page dans le Bulletin dédiée aux produits du Terroir et en général à l'agriculture.

Monsieur CHANDELIER : propose à Monsieur DANIEL d'aider à la rédaction de cet article.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 27 JANVIER 2011.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur TENCE accepte d'être Secrétaire de Séance.

3) PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2011 ET DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2011 A 20 H 00 A ESSON

Le Groupe de Travail Finances s'est réuni le 16 Mars 2011 afin de préparer la Commission Finances prévue le 24 Mars 2011 à 16 H 30 avec à l'ordre du jour en début de réunion une présentation par Monsieur GONY, notre Trésorier, de l'analyse financière de notre Collectivité en incluant l'intégration des dépenses prévisionnelles d'investissement.

Les grandes orientations du Budget Primitif 2011 pourront suite au travail des Commissions être proposées de la façon suivante :

- BUDGET INDUSTRIE

o **ADGENE**

Fin du programme ADGENE qui se solde, toutes dépenses mandatées, par un solde négatif de 50 000 Euros, du fait de la défection du Conseil Régional et en partie de l'ADEME.

Il est proposé que la Communauté prenne en charge la moitié de cette somme à hauteur de 25 000 Euros. La même somme sera demandée à ADGENE qui s'engage par convention à

faire de nos sites du Traspy des sites pilotes dans le domaine du traitement de l'eau (légionellose ...)

De plus, les dépenses supplémentaires de clôture et de groupe électrogène seront payées par ADGENE coût 15 692 Euros.

Dans les cinq premières années le crédit bail d'ADGENE ne couvre pas le montant de l'annuité, une participation de 12 532 Euros sera sollicitée auprès du Budget Général.

○ ***BIOCOMBUSTIBLE***

Le loyer payé par Bicomcombustible ne couvre pas le montant de la location des bungalows, ce coût supplémentaire de 14 400 Euros sera pris en charge par le Budget Général.

○ ***CABINET VETERINAIRES***

Il est proposé d'ouvrir une opération "Cabinet Vétérinaire" de 800 000 Euros qui pourrait être financée en partie par l'Etat au titre de la D.E.T.R., du Conseil Général au titre de l'aide à l'immobilier avec preneur connu, et le solde sera pris en charge par Crédit Bail.

○ ***ARVIN MERITOR "INTEVA"***

Solde de la participation de 35 000 Euros pour l'aide au financement de la ligne NEM à prendre sur le Budget Général.

○ ***CENTRE HEBERGEMENT***

Equilibre des recettes par rapport aux prestations proposées, mais il est demandé à la Commission Tourisme Equipements Touristiques d'appréhender les coûts de vente des repas, afin d'adapter les tarifs en conséquence.

○ ***DECHETS MENAGERS***

Au vue des bons résultats du Compte Administratif, il est proposé de baisser le taux de la T.O.M. d'un point et de le fixer à 15 % au lieu de 16 %.

○ ***CENTRE AQUATIQUE***

Fin du programme de travaux, aucun dépassement par rapport aux prévisions.

Les recettes, d'entrées sont fixées à 247 000 Euros, ce qui permet de réduire le montant prélevé sur le Budget Général de 90 000 Euros.

Il est proposé de revoir certains tarifs d'entrées du Centre Aquatique qui seront applicables à compter du 1^{er} Avril 2011 (voir tableau en annexe).

Monsieur VANRYCKEGHEM : propose de supprimer les deux tarifs Communautaires, Hors Communauté lors de la refonte de l'ensemble des tarifs.

Le Bureau donne un avis favorable à la modification de ces tarifs.

Monsieur LIARD : une Conseillère Municipale de Saint Rémy sur Orne a été à la piscine Dimanche et a trouvé que les sanitaires n'étaient pas bien entretenus.

Monsieur VANRYCKEGHEM : dans ces cas-là il faut que ces personnes fassent un courrier.

o **SPANC**

Le Conseil Général a décidé de subventionner 31 dossiers de réhabilitation d'ANC, cette somme de 120 000 Euros sera reçue par la Communauté et reversée à chaque particulier.

Pour ne pas pénaliser financièrement les demandeurs, il est proposé au vue d'acquittement des factures, de verser le montant de la subvention, sans attendre le remboursement du Conseil Général.

- **ZONE D'ACTIVITE COMMUNAUTAIRE**

Dans le Budget Z.A.C. est prévu :

o **Opération Zone de Beauvoir**

- 1) Participation aux travaux de démolition avec l'E.P.F.N. ces travaux vont débuter début Avril pour une durée de trois mois.
- 2) Aménagement de la Zone de Beauvoir, une somme de 500 000 Euros est prévue, une demande d'aide auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R. et du Conseil Général va être sollicitée.

o **Opération Zone de La Panse**

La somme de 140 000 Euros est inscrite à ce Budget pour l'achat du terrain de la Panse, la date de signature de l'acte n'est pas encore fixée.

Le financement se fera par emprunt.

- **BUDGET GENERAL**

a) **Renouvellement d'un véhicule**

Une somme de 12 000 Euros est inscrite pour l'achat d'un véhicule neuf en remplacement d'un véhicule utilitaire qui devient hors d'usage.

Une consultation sera faite auprès des différents concessionnaires situés sur la Communauté.

b) Etude valorisation de la Vallée de l'Orne

Cette étude va être réalisée en 2011 et le coût global pour notre Communauté déduction faite de subvention va se chiffrer à 3400,60 Euros.

c) Voirie

La somme de 520 000 Euros H.T. est inscrite au Budget une demande d'aide au titre de la D.E.T.R. va être faite auprès des services de l'Etat.

A titre exceptionnel une ligne budgétaire de 59 800,00 Euros est inscrite pour débiter les travaux de réfection de la Route des Crêtes, route Communautaire.

La Commission Voirie, a sollicité du fait de la dégradation de certaines chaussées que l'enveloppe de 350 000 Euros fixée habituellement soit augmentée.

Il est proposé de faire une demande d'aide auprès du Département du fait que la Route des Crêtes est une Route Touristique.

d) Maison de Service

Cette année 2011 va être basée sur la préparation de notre dossier Maison de Service avec le dépôt des dossiers administratifs.

Le Département a déjà voté sa participation à la construction de la Maison de Service au titre du Contrat Départemental de Territoire (488 000).

e) Aménagement Touristique

La recette de la Taxe de Séjour évaluée à 13 000 Euros sera utilisée en accord avec la Commission Tourisme, pour des travaux de mise en place de signalisations touristiques.

Fonctionnement :

Maintien des coûts de fonctionnement et des charges salariales. Il est proposé d'inscrire les subventions et participations suivantes :

- Syndicat Scolaire : maintien de la participation à 142 000 Euros avec deux lignes : 130 000 Euros de coût de fonctionnement et 12 000 Euros de prise en charge des transports Piscine pour les enfants.
 - Mission Locale : 15 000 Euros
 - SCOT : 26 000 Euros
 - PAYS : 4 000 Euros
 - O.T.S.N. : 137 000 Euros
 - RAID Suisse Normande : 10 000 Euros (subvention par la Région et par le Département)
 - Patrimoine Culturel : 2 000 Euros
- Les Communes n'auront rien à payer puisque la Communauté prend la totalité de la somme à sa charge.

- Animation Château Ganne : 7 000 Euros (subvention par la Région et par le Département)
- Week end de la Randonnée et des Sports : 19 000 Euros (subvention par la Région et par le Département)
- Préparation Championnat du Monde de Kayak Polo : 5 000 Euros

L'ensemble du Budget Communication hormis la Communication pour les O.M. est prévu sur le Budget Général à hauteur de 18 000 Euros.

4) QUESTIONS DIVERSES

Une discussion s'engage sur le fait qu'une épave de voiture est depuis plusieurs mois le long de la Départementale à l'endroit des petits murs sur la Commune de Saint Rémy sur Orne.

Il est demandé d'envoyer un courrier au Maire de Saint Rémy sur Orne afin qu'il obtienne le retrait de ce véhicule avant la saison estivale.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 17 H 00.

Le Président de la
Communauté de Communes

Paul CHANDELIER